

Que puis-je faire ?

Victime d'un délit sexuel, vous êtes confrontée à une situation d'exception tant sur le plan psychique que physique.

Prenez tout le temps nécessaire pour décider si vous souhaitez porter plainte ou non. Il est avant tout important de recueillir directement toute trace de l'agression (p. ex. sperme ou blessures) afin de les faire éventuellement valoir plus tard comme preuves devant un tribunal.

Vous devriez dans tous les cas passer un examen médical, même si aucune blessure n'est visible à vos yeux !

ASS – de quoi s'agit-il ?

Le **relevé anonyme des traces après infraction sexuelle** (ASS pour « Anonyme Spurensicherung nach Sexualstraftaten ») vise à recueillir des preuves pour une procédure judiciaire ultérieure, sans qu'il soit nécessaire de porter plainte directement. Les traces sont conservées anonymement durant dix ans.

Cliniques dans le district de Mettmann

St. Martinus Krankenhaus Langenfeld
Klosterstraße 32 | 40764 Langenfeld

St. Marien Krankenhaus Ratingen
Werdener Straße 3 | 40878 Ratingen

Ev. Krankenhaus Mettmann
Gartenstraße 4 – 8 | 40822 Mettmann

St. Josefs Krankenhaus Hilden
Walder Straße 34 – 38 | 40724 Hilden

Helios Klinikum Niederberg
Robert-Koch-Straße 2 | 42549 Velbert



Conseil et accompagnement

SKFM Mettmann e.V.

Centre de conseil contre les violences sexuelles pour le district de Mettmann

Neanderstraße 68-72
40822 Mettmann

Téléphone 0 21 04. 14 19 - 226
sexualisiertegewalt@skfm-mettmann.de
www.skfm-mettmann.de



Relevé anonyme des traces après infraction sexuelle (ASS)



SKFM

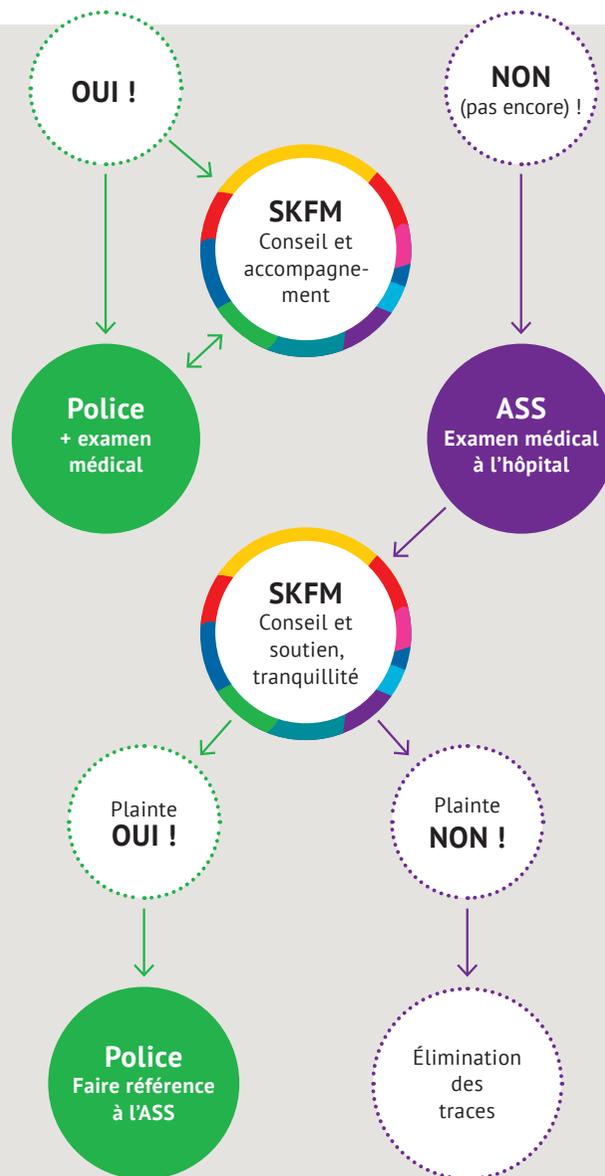
Recueillir les traces

Porter plainte ?

Vaincre le silence

Étapes de la procédure ASS :

- Évitez si possible de prendre une douche et de vous laver !
- Si vous soupçonnez l'emploi de gouttes K.O., recueillez votre urine dans un récipient propre.
- Amenez également les vêtements que vous portiez. (Pensez à apporter des vêtements de rechange !)
- Rendez-vous dans l'un des cinq hôpitaux du district mentionnés.
- Faites-vous accompagner, p. ex. par l'une des conseillères de SKFM Mettmann.
- Si vous ne souhaitez pas (encore) porter plainte, veuillez prier l'hôpital d'effectuer un relevé anonyme des traces (ASS).
- Si besoin est, vous serez conseillée et soutenue par le centre de conseil SKFM contre les violences sexuelles. Si vous souhaitez porter plainte, une conseillère vous accompagnera à la police.
- Si vous ne voulez pas porter plainte, les traces seront éliminées après une durée de dix ans.



Conseil et accompagnement

Vous obtiendrez auprès du centre de conseil contre les violences sexuelles de SKFM Mettmann e. V. une consultation détaillée sur le relevé anonyme des traces. Si vous le souhaitez, des conseillères vous accompagneront aux examens médicaux importants et à la police. Le centre de conseil vous aide également à surmonter l'agression subie et prend contact avec d'autres institutions.

Le réseau ASS est soutenu par :

- la responsable de la parité du district de Mettmann
- la table ronde contre les violences domestiques du district de Mettmann
- le programme de protection des victimes proposé par la police, district de Mettmann
- l'institut de médecine légale de Düsseldorf

ASS est inspiré du programme identique mis en œuvre dans la région de Bonn/Rhein-Sieg.

Photo de couverture : © Hannah Hüsson / avec l'aimable autorisation du comité de protection des victimes de Bonn/Rhein-Sieg.

Actualisation : avril 2021

Ce dépliant est disponible en plusieurs langues.

Gefördert vom:

Ministerium für Heimat, Kommunales, Bau und Gleichstellung des Landes Nordrhein-Westfalen

